

Caisse cantonale de chômage  
Succursale de Sion  
Place du Midi 40  
Case postale  
1951 Sion

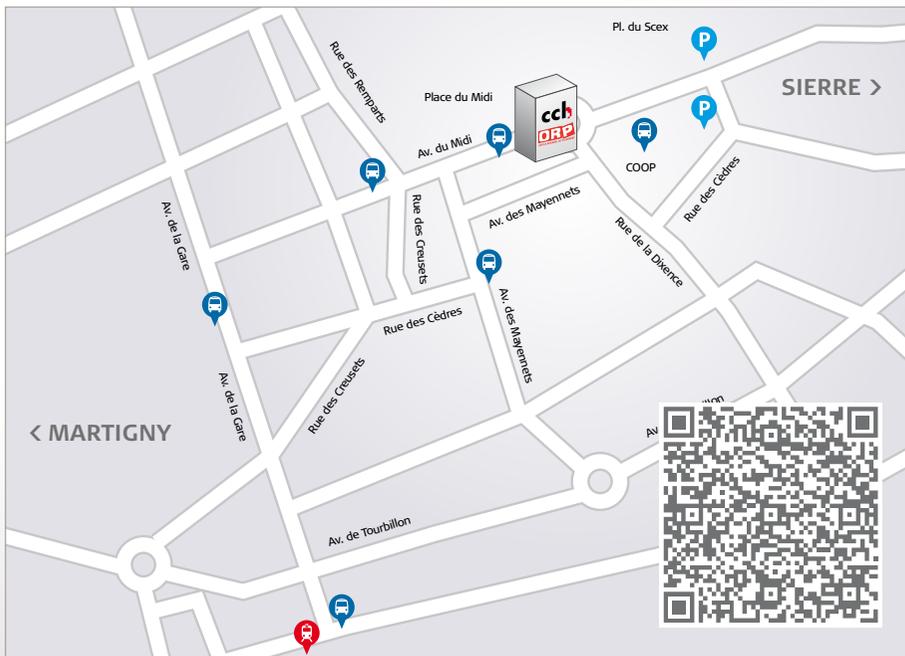
**Contact**

☎ 027 606 15 00  
✉ cch-sion@admin.vs.ch  
🌐 www.vs.ch/cch

# LA CAISSE CANTONALE de chômage

★ vous accompagne dans vos démarches

## Accès



DIV016\_001-03-2023



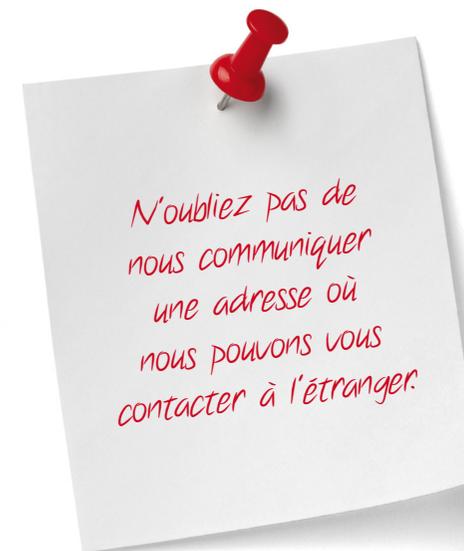
## Information aux travailleurs étrangers

Nos collaboratrices et collaborateurs se tiennent des plus volontiers à votre disposition pour vous renseigner si nécessaire.

# LA CAISSE CANTONALE

de chômage

★ vous accompagne dans vos démarches



N'oubliez pas de nous communiquer une adresse où nous pouvons vous contacter à l'étranger.

## INFORMATION ★ aux travailleurs étrangers

---

### Le formulaire U1

Le formulaire U1 permet d'attester des périodes d'assurance ou d'emploi effectuées en Suisse ou dans un pays de l'UE.

Ces périodes sont déterminantes pour savoir si un travailleur a droit à des prestations de chômage dans le pays dans lequel il fait valoir un droit au chômage.

### Autorité compétente

Notre caisse est compétente pour établir ce formulaire, indépendamment du canton dans lequel vous avez exercé votre activité.

Si vous avez perçu des prestations de chômage en Suisse, vous devez vous adresser à votre caisse pour l'établissement de ce formulaire.

---

### Comment obtenir le formulaire U1 ?

Veillez nous transmettre, en passant à nos bureaux, par courrier postal ou par e-mail (pièces jointes en format .pdf), les documents suivants :

#### Formulaires

- ★ **Demande d'établissement d'un formulaire U1** dûment remplie
- ★ **Attestation de l'employeur internationale** dûment remplie par tous les employeurs qui vous ont occupé. La plupart des employeurs possèdent ce document.

Ces formulaires peuvent être téléchargés sur notre site internet ([www.vs.ch/cch](http://www.vs.ch/cch) - Travailleurs étrangers - Comment obtenir le formulaire PDU1).

#### Copies

- ★ Fiches de salaire
  - ★ Lettre de résiliation si existante
  - ★ Contrat de travail
  - ★ Pièce d'identité
-